

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

PALAIS DE LA MARINA

TALON échange avec les Ministres Conseillers

P. 08

TRANSFORMATION DU MONDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT EN CÔTE D'IVOIRE

P. 03

Dr Samson S. ANISSOU *innove*



AFFAIRE "ATTEINTE À LA SURETÉ DE L'ÉTAT"

P. 11

La cour a fait tomber les espoirs de Boko et de Homeky

20E ASSISES DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DES HAUTES JURIDICTIONS FRANCOPHONES

P. 08

Dandi GNAMOU prend part aux travaux en RDC



GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU AU BÉNIN

P. 04

Députés et élus locaux engagent des échanges

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

Tél : 0198904640 / 0144904640



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

Tél : 0198904640 / 0144904640



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Un décaissement de 49,994 milliards FCFA pour le Bénin



Le 17 décembre dernier, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé la cinquième revue des programmes du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) et de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), ainsi que la deuxième revue de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Ces évaluations positives confirment les efforts du Bénin et ont motivé le FMI à approuver un décaissement immédiat de 80 millions de dollars en faveur du pays.

Le Bénin affiche des performances solides dans ses engagements auprès du FMI. Cette gestion rigoureuse se reflète dans une croissance économique robuste, estimée à 6,4 % au premier semestre 2024, soutenue par l'expansion de secteurs tels que les technologies de l'information, le tourisme et la transformation de produits locaux dans la zone économique spéciale. Le budget 2025, récemment adopté par le Parlement, est structuré pour respecter la norme de déficit budgétaire de 3 % du PIB, fixée par l'UEMOA.

Il repose sur une mobilisation accrue des recettes intérieures et une augmentation des dépenses sociales. Le Bénin se distingue également par son engagement dans la lutte contre le changement climatique. L'adoption d'un mécanisme de tarification prévisible des produits pétroliers et la réforme de la tarification de l'eau en milieu urbain témoignent de la volonté des autorités de mettre les enjeux climatiques au cœur de la gestion économique.

Lors de la COP29, les partenaires internationaux ont confirmé leur soutien financier aux efforts du pays pour renforcer sa résilience climatique. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), un mécanisme complémentaire visant à renforcer la durabilité socio-économique. En couplant cet agenda climatique aux réformes économiques du MEDC/FEC, le Bénin affiche une approche holistique du développement. En dépit de ces avancées, des défis demeurent. Les incertitudes globales et régionales, telles que l'endettement croissant et les tensions géopolitiques, exigent une planification rigoureuse. Le FMI encourage les autorités béninoises à maintenir la vigilance, notamment en renforçant la lutte contre la corruption et en consolidant la résilience du secteur financier. Un autre défi clé sera de poursuivre la transformation économique tout en générant des emplois durables. La diversification des sources de croissance, en misant sur des secteurs stratégiques, reste cruciale pour maximiser la croissance économique.

C'est en raison de ses performances que le FMI a approuvé la cinquième revue des programmes du Mécanisme Élargi de Crédit et de la Facilité Élargie de Crédit, ainsi que la deuxième revue de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité. À l'issue de cette revue, le Conseil d'administration du FMI a validé un décaissement immédiat de 80 millions de dollars supplémentaires. Ce soutien vise à accompagner les solides performances économiques du pays tout en soutenant les initiatives structurelles pour une croissance inclusive et une meilleure résilience face aux défis climatiques et macroéconomiques.

MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE

**+229 0197904640 / 0198904640 /
0144904640**

SECRÉTAIRE

Chancelle SAMON

+229 0155500707 / 0195382958

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON

+229 0196138484

TRANSFORMATION DU MONDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT EN CÔTE D'IVOIRE

Dr Samson Sourou AHISSOU innove

Plus de 100.000 bénéficiaires formés pour impacter l'économie locale dans onze villes de la Côte d'Ivoire

(Hommage à un béninois qui en est l'initiateur)

Le monde des commerçants et de l'artisanat est très dynamique.

Les acteurs ont un rôle majeur à jouer dans le développement économique d'une nation. C'est pour cela qu'ils doivent faire l'objet d'une attention particulière.

C'est ce qu'a compris le Docteur Samson Sourou E. AHISSOU, en initiant le Programme de Renforcement des Capacités des Commerçants et Artisans (PRCCA).

Ce programme est porté par la Fondation Omoloto Meriadeck pour l'assistance aux Malades, Orphelins et Veuves (FOM - AMOV).

Ainsi après avoir sélectionné avec les différentes collectivités locales les bénéficiaires qui sont la plupart du temps des adhérents de la FOM-AMOV, ils ont été soumis à des formations sur plusieurs thèmes durant six (06) semaines environs et évaluer au cours d'une soutenance de mémoire devant plusieurs jury évaluateurs. Il s'agit d'un représentant de la mairie, d'un représentant de la chambre des métiers, d'un représentant de la chambre de commerce, d'un représentant du partenaire financier et du Président de Jury nommé par la Direction Nationale du PRCCA.

Pour obtenir le visa pour participer la Foire Internationale du Commerce et de l'Artisanat (FoICA) instance devant servir à la remise du Certificat d'Appétence au Métiers de l'Artisanat et du Commerce (CAMAC) l'impétrant doit avoir une note de 12/20.

C'est seulement après cette étape que la cérémonie de remise des certificats sanctionnant cette première promotion dénommé SESSION BEUGRE MAMBE a eu lieu le SAMEDI 14 DECEMBRE 2024 à Songon en présence de diverses autorités locale, nationale, internationale et notables.

Dans sa prise de parole, la directrice du PRCCA, Mme AKAFFOU Chi Beda Annick a dit toute sa satisfaction quant au déroulement dans de bonnes conditions des sessions de formations et de soutenance des impétrants.

Elle a exhorté les récipiendaires à ne pas négliger les notions qui leurs ont été transmises par les experts qui sont restés avec eux durant toute la période des formations.

La Conférence a décidé que nous entrons dans une période de six mois au cours de laquelle nous allons engager les discussions. La Conférence a également décidé de laisser la porte ouverte pour que, si dans cette période, nos pays frères décidaient de revenir au sein de l'organisation sous-régionale, qu'ils puissent le faire ».

Selon le Patron de la diplomatie béninoise, cette ouverture se justifie par la volonté des Chefs d'État, de préserver les intérêts des peuples de la Communauté. « L'esprit dans lequel cette Conférence des Chefs d'État s'est tenue, c'est un esprit constructif. Les Chefs d'État ont à cœur de s'assurer que ce départ de nos trois pays frères n'impacte pas ou impacte le moins possible les populations. La Conférence a ordonné au Conseil des Ministres de convoquer une session extraordinaire au cours du deuxième trimestre de 2025 pour examiner et adopter les modalités de départ et le plan d'urgence portant sur les relations politiques et économiques entre la CEDEAO et la République du Niger, la République du Mali et le Burkina-Faso ».



Photo de famille avec les autorités

La CEDEAO est fondée pour promouvoir la libre circulation des personnes et des biens ; un socle qui semble être préservé par tous ses États-membres, a ajouté le Chef de la diplomatie béninoise au cours de sa sortie médiatique.



Madame ATCHET Carine Directeur général du commerce et de l'artisanat de la côte d'ivoire



Photo de famille avec les meilleurs de la promotion



Son excellence Idar MIDIOU ambassadrice de la vie et de la charité de Cocody



Mme. Fatou CISSÉ Présidente de la fédération Nationale des acteurs du commerce de la Côte d'ivoire



Représentant du préfet du district d'Abidjan a la remise de certificat



Madame Sarah M'boyah ETIEN Présidente Nationale de la FOM-AMOV CI a l'ouverture de la cérémonie entrain de remettre des dons a des veuves de la commune de SONGON

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU AU BÉNIN

Députés et élus locaux engagent des échanges



L'hôtel Bel Azur de Grand-Popo accueille depuis hier, jeudi 19 décembre 2024 une rencontre d'échange avec les parlementaires pour une législation en faveur de la décentralisation sensible à la Gestion intégrée des ressources en eau.

Organisée par l'Association nationale des communes du Bénin en collaboration avec le Réseau des Parlementaires pour la décentralisation et le développement local avec l'appui financier et technique de l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin, ladite rencontre vise à susciter l'engagement des parlementaires pour la prise des lois pour le renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale au Bénin.

De façon spécifique, a dit Luc Atrokpo, Président de l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB), cette rencontre permettra d'échanger sur les nouveaux défis des communes au regard des récentes réformes de l'administration territoriale ; d'identifier des pistes d'action pour une meilleure coordination des échanges entre les parlementaires et les communes en vue d'une administration territoriale performante et dynamique et enfin d'établir une feuille de route pour la réalisation par les parlementaires des actes en faveur de la décentralisation.

Poursuivant ses propos, Luc Atrokpo s'est particulièrement réjoui des résultats encourageants qui ont marqué la collaboration entre l'ANCB et le Réseau des Parlementaires pour la décentralisation et le développement, avec à la clé le vote de la loi n° 2017-15, modifiant et complétant le code foncier et domanial en République du Bénin ; le vote de la loi n° 2022-04 du 16 février 2022 sur l'hygiène publique et le vote de la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale. À ces avancées notables, il a ajouté la prise en compte, chaque année, des préoccupations de l'ANCB dans le cadre de la loi des finances.

« Si nous pouvons nous réjouir des avancées obtenues, nous devons néanmoins noter que des défis majeurs subsistent, en termes de gestion durable du secteur de l'eau, selon les normes et principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) », a dit Luc pour souligner l'importance de cette rencontre entre députés et élus locaux pour parler de l'actualisation du corpus législatif béninois sur la Gestion intégrée des ressources en eau.

Pour lui, il est désormais impératif que élus locaux et les parlementaires travaillent main dans la main pour doter les communes des moyens nécessaires à la gestion durable des ressources en eau et, plus largement, pour relever les défis du développement local.

Les discours qui ont précédé celui du Président Luc Atrokpo, notamment ceux du Maire de Grand-Popo, du représentant de l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin et du Coordonnateur du Réseau des Parlementaires pour la décentralisation et du développement local ont aussi souligné la nécessité pour le Bénin de revoir les textes qui régissent la Gestion intégrée des ressources en eau au regard des défis complexes à relever dans le domaine.

C'est d'ailleurs au nom de l'Ambassadeur des Pays-Bas près le Bénin que M. Aimé Sédégan a salué les réformes déjà engagées par le Bénin et le leadership affiché par l'ANCB en matière de Gestion intégrée des ressources en eau. Il a aussi saisi l'occasion pour exposer les différents projets appuyés par les Pays-Bas au Bénin pour régler les problèmes liés à la gestion des ressources. L'accent a-t-il dit est mis sur la durabilité d'où la mise en œuvre du Programme DURAGIRE-Delta Ouémé.

Dans son intervention, l'honorable Nicaise Fagnon a lui aussi salué le leadership de l'ANCB et de son Président. Il a par ailleurs remercié le Président Louis Gbèhounou Vlavonou pour avoir autorisé les députés à prendre part à cette rencontre. Ses remerciements sont aussi allés à l'endroit de l'Ambassade des Pays-Bas et de tous les partenaires qui appuient le Bénin dans la Gestion intégrée des ressources en eau au Bénin. Pour lui, les défis dans le domaine sont importants. Et il urge d'approfondir les réflexions pour permettre aux décideurs béninois de répondre aux impératifs de la Gestion intégrée des ressources en eau au Bénin en renforçant les actions dans les collectivités.





AHANTOUN STORE

LA MARQUE QUI VOUS REND
UNIQUE DANS VOTRE STYLE



AHANTOUN Benin

À PROPOS DE NOUS

AHANTOUN Benin est une marque de vêtements béninois qui vous propose des tenues réaliser avec les tissus africaines.

De part notre marque nous mettons en valeur les produits africain précisément les tissus, afin de pouvoir plus imposer notre style au national comme à l'international .



AHANTOUN STORE



+229 69 91 79 52



DERRIERE LE CEG GODOMEY ,NOUVEAU GOUDRON DE ATROKPOCÔDJI , APRES LE ROND POINT PREMIERE VON À VOTRE DROITE.

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

Souhaitez-vous organiser un séjour dans un cadre idéal, original et complètement autonome?

Voulez-vous accueillir dans écrin de nature (mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque, séjour en famille et autres types de manifestations...)?

ELONA HOUSE RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR LE CADRE ADÉQUAT



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07



FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT
DISPONIBLES POUR DE
COURTS OU LONGS SÉJOURS**



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

PALAIS DE LA MARINA

TALON échange avec les Ministres Conseillers



Les douze (12) Ministres Conseillers, nommés par décret pris en Conseil des Ministres le mercredi 11 décembre, ont échangé, ce jeudi 19 décembre 2024 au Palais de la Marina, avec le Président de la République, Patrice Talon. Occasion pour le Chef de l'État de s'entretenir avec eux avant de les rencontrer avec l'ensemble du Gouvernement.

La séance de ce jour qui n'est rien d'autre qu'une rencontre de prise de contact a été également l'occasion pour le Chef de l'État Patrice TALON de revenir sur le rôle fondamental de chacun de ses nouveaux collaborateurs pour plus d'efficacité de l'action gouvernementale.

Conformément au décret N° 2024-006 du 09 janvier 2024 en son article 3, le Collège des Ministres Conseillers à la Présidence de la République a pour mission de contribuer à la définition de la politique du gouvernement, au suivi de la mise en œuvre du Programme d'action et des initiatives du gouvernement, participer à l'élaboration des politiques sectorielles et de contribuer à l'élaboration des discours politiques dans lesquels elle fait valoir les idées, les options et les opinions du gouvernement, de manière à informer la population et à lui expliquer certaines prises de position du gouvernement.

Le collège des Ministres Conseillers se renseigne aussi et prend en considération tous les éléments d'une situation donnée afin d'être en mesure de proposer des solutions pertinentes au Chef de l'État ; assure le suivi sur le terrain de l'exécution des décisions et des directives du Chef de l'État et le traitement des dossiers soumis au cabinet du Chef de l'État.

Il fait le suivi de la mise en œuvre des projets, réformes, programmes et initiatives du gouvernement, en relation avec les cellules de suivi de la Présidence de la République, les Ministres sectoriels et les entités en charge de l'exécution du Programme d'action du gouvernement.

Il participe également à la préparation des décisions du Conseil des ministres et effectue toute autre activité à la demande du Chef de l'État.

Après cette prise de contact, tous les regards sont désormais tournés vers la désignation tant attendue du Coordonnateur du Collège des Ministres Conseillers.

20E ASSISES DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DES HAUTES JURIDICTIONS FRANCOPHONES

Dandi GNAMOU prend part aux travaux en RDC

A peine la visite d'échanges d'expérience à la Cour constitutionnelle de la République Démocratique du Congo terminée, la délégation de la Présidente Dandi GNAMOU, prend part dans le même pays, aux 20èmes assises de l'Association Africaine des Hautes Juridictions Francophones sur le thème : « Bilan de la contribution de la justice au renforcement de la démocratie en Afrique francophone ». Ces assises connaissent la participation des délégations de juridictions de dix huit (18) pays africains ayant en partage la langue française.

La professeure Dandi GNAMOU a eu l'honneur d'assurer la modération des travaux du panel portant sur « Les nouveaux chantiers de la justice en Afrique francophone ».



@alberic_esse / 229 6814 2201



alone

Avec
L'eau minérale
& alcaline

Perle Water®

- Purifie ton corps, ton sang de ses impuretés ;
- Lutte contre l'hypertension ;
- Elimine ta constipation avec une digestion facile ;
- Elimine les graisses du ventre et du corps.

Commandez au

+229 40 40 91 40
+229 50 14 70 74

► Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

@alberic_esse / 229 6814 2201

Eau minérale
& alcaline

Perle Water®

► Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

Commandez au

+229 40 40 91 40
+229 50 14 70 74



alone

DRINKS HOUSE JIJOHO

RCCM : RB/COT/24 A 1035 IFU : 0202113089342



Ventes en Gros et en détail des produits SOBEBRA
 Vente des boissons (Cannetes, liqueurs, vins, vrai Sodabi,
 Boisson fraiche Eaux etc..)

📍 Godomey agbocodji, von de la clinique ODESSA

☎️ 📞 +229 96 55 96 17 / 51 52 38 75



Collège Privé d'Enseignement
 Technique et Professionnel

LE PHENIX

La marque de l'excellence

Déc 2014 - Déc 2024

10 ans
 d'existence

au service de l'enseignement
 technique et professionnel.

Rendez-vous en Février 2025
 pour la commémoration



Porto-Novo (Akonaboè)



(+229) 97659660/95330365
 90162760

AFFAIRE "ATTEINTE À LA SURETÉ DE L'ÉTAT"

La cour a fait tomber les espoirs de Boko et de Homeky



Depuis la fin des mesures d'instruction à la CRIET dans le cadre de l'affaire de tentative d'assassinat du Chef de l'Etat, les avocats de Oswald Homeky et Olivier BOKO usant de leurs droits ont multiplié plusieurs procédures aux fins de perturber la procédure en cours. Tour à tour, la chambre d'appel de Criet et la Cour constitutionnelle ont été saisies soit pour vice de procédure, soit pour inconstitutionnalité.

Sur toute la ligne, les exceptions soulevées par les avocats ont été rejetées.

Sur la dernière requête en cours, La Cour constitutionnelle par décision en date du 19 décembre 2024 sur les deux exceptions d'inconstitutionnalité soulevées par les avocats a déclaré irrecevable l'exception d'inconstitutionnalité présentée par les conseils des inculpés le 28 novembre 2024.

Par la suite, la Cour constitutionnelle a également rejeté la deuxième exception d'inconstitutionnalité, soumise par les mêmes conseils le 11 décembre 2024.

Selon un avocat, qui a requis l'anonymat, toutes ces procédures initiées par les avocats participent d'une stratégie de dilatoire à laquelle bon nombre d'avocats font recours dans l'optique de faire perdre du temps. Par dilatoire, il faut entendre ce qui est lent, tardif, ce qui tarde à agir, ce qui tend à différer, à retarder une procédure, une instance ou l'exécution d'une décision.

Avec ce dernier verdict, le peuple béninois a désormais les yeux braqués vers la chambre d'instruction de la Criet qui peut prononcer le non lieu ou la comparution des inculpés.

Nous y reviendrons

PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES MUNICIPALES DE LA JEUNESSE (JMJ)

La jeunesse de la ville de Porto-Novo à l'honneur du 26 au 28 décembre

La Mairie de Porto-Novo organise, du jeudi 26 au samedi 28 décembre 2024, les Journées Municipales de la Jeunesse. Cet événement, qui sera à sa première Édition, se tiendra pour susciter une action globale et diversifiée des sports et des loisirs au profit des jeunes et au service du développement.

Les Journées Municipales de la Jeunesse (JMJ), qui vont être déroulées à travers plusieurs activités, constituent en outre une solution alternative pour mobiliser la jeunesse autour de la diversité artistique, culturelle et identitaire de la ville de Porto-Novo.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Jeudi 26 décembre 2024

- 09 h : Cérémonie de lancement à la Berge lagunaire aménagée ; Génies en herbe à la Berge lagunaire
- 19 h : Soirée de distinction à l' Espace TIWANI
- 20 h : Projection de film à la Place MIGAN de Ouenlinda

Vendredi 27 décembre 2024

- 09 h : Belotte à la Berge lagunaire aménagée ; Adjì ou domino d'Afrique à la Berge lagunaire aménagée
- 20 h : Projection de film à la Place MIGAN de Ouenlinda

Samedi 28 décembre 2024

- 13 h : Concours de chorégraphie, danses et théâtre à la Berge lagunaire aménagée
- 16 h : Football au stade Charles de GAULLE
- 20 h : Projection de film à la Place MIGAN de Ouenlinda





ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07